

Chenille processionnaire dans le parc : état des lieux et perspective de lutte



Le 09 de ce mois de janvier 2007, Monsieur Mamméri, sous directeur de la protection au niveau de la direction de la protection de la faune et de la flore à la direction générale des forêts, s'est rendu sur site au parc national de Theniet el had pour s'enquérir du degré d'infestation réel de la chenille processionnaire.

Au premier constat, le responsable s'est dit très inquiet de l'ampleur qu'a prise l'infestation sciemment que cette année-ci, la période de sécheresse a connu une amplitude inégalée.

En fait, depuis le début, la direction du parc n'a cessé d'alerter les services concernés pour tenter de limiter le pullulement, mais à chaque fois, des mesures de lutte sont renvoyées sine die.

Cette fois-ci, et devant ce pullulement généralisé presque sur toute la cédraie, tout canton confondu, Monsieur Mamméri a jugé urgent de passer à l'action. Ainsi, et selon lui, le mois de Septembre prochain, il viendra accompagné d'un pilote d'hélicoptère pour une mission de reconnaissance de la zone à traiter, et pendant le moi d'octobre, une vaste opération aérienne est prévue pour essayer d'enrayer au maximum la manifestation enlaidissante de la chenille processionnaire.

Reste au parc d'établir dans les plus brefs délais une carte qui définirait les contours des zones à traiter, les délimiter, et en définir la superficie (qui avoisinerait les 500 ha).

Tous les Ténietoïses, surtout les grands amateurs de forêt et de plein air, aspirent à voir un jour leur chère forêt de cèdre resplendir, et revigorée comme antan.

Affaire à suivre !

Portes ouvertes sur le Parc National

En date du 15 janvier 2007, le parc a organisé des portes ouvertes au siège du CIAJ de la wilaya de Tissemsilt avec la participation très notable de près de 350 élèves, des enseignants, des étudiants et le grand public. Il y a eu présentation de l'herbier du parc national, exposition du matériel et outillage scientifiques dont dispose le parc, projection par data show d'une mini conférence sur les richesses naturelles du parc et les différentes actions qu'il mène à tous les niveaux, une exposition de la bibliothèque interne du parc (ouvrages scientifiques + thèses réalisées), distribution de dépliants et d'un questionnaire établi par le département pour jauger leur intérêt pour le patrimoine du parc



PAGE 1

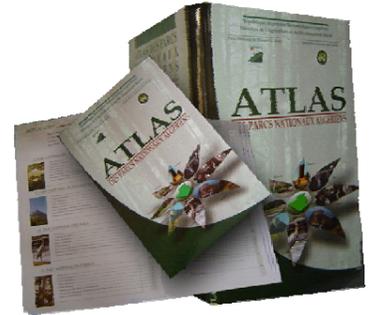


La lettre

du Parc National des Cèdres de Theniet El Had

Tél.: (046) 48 23 60 - (046) 48 43 64 Fax: (046) 48 43 91 E-mail : pncteh@caramail.com
www.parcdescedres.com BP 100 Theniet El Had 38200 Tissemsilt

Année 5, N 49
Janvier. 2007



Nous reproduisons ci-dessous un article paru au quotidien national el Watan n° 4925 du 24 janvier 2007 de son auteur ABDELOUHAB Karaali(*), membre d'une association écologique à Constantine.

Il y parle de l'atlas des parcs nationaux algériens édité par le parc national de Theniet el had, ainsi que de sa lettre mensuelle. Pour des raisons d'espace, quelques passages ont été supprimés.

Le Parc national de Theniet El Had (Tissemsilt), en coordination avec la direction générale des forêts et le ministère de l'Agriculture, a édité un *Atlas des Parcs nationaux* (mars 2006).

Ce document, unique en son genre, est bien conçu, bien structuré avec une cartographie situant les parcs, de belles illustrations photographiques, il nous renseigne parfaitement sur ces espaces protégés par voie réglementaire et sur les contraintes qui se posent dans le cadre de leur protection (encadrement, études scientifiques et de recherche, inventaire exhaustif de la faune et de la flore, biotopes, écosystèmes...). Dans cet Atlas, il est présenté 8 parcs nationaux qui sont (.....)

Dans ce listing, il faudra ajouter les Parcs nationaux du Tassili et de l'Ahaggar dans le grand-sud algérien ainsi que le Parc de Naâma, à l'ouest du pays, non décrits dans cet ouvrage ainsi que les zones humides classées dans la convention Ramsar.

Dans la région de Constantine, il est possible de créer une réserve naturelle de 10 000 ha et plus. C'est l'aire du chêne vert et du genévrier oxycèdre sur un substrat calcaire, formé d'une succession de massifs de Constantine à oued Athménia (Mila) avec des niches de rapaces et de charognards (aigles, faucons, vautours....).

Ces massifs constituent également des réservoirs d'eau pour la région. Pendant les années de faible pluviométrie, certaines sources ont gardé un débit important durant l'été. Cas de Aïn Trab (commune d'Ibn Ziad), Aïn Foua (commune d'oued Athmania).

Pour la ville d'Ibn Ziad, il vient d'être réalisé un forage concluant au pied du Djebel Zouaoui (partie centrale de la réserve naturelle projetée). Des vestiges archéologiques sont présents à Ibn Ziad et Aïn Smara. Les sommets des massifs constituent des belvédères avec les panoramas sur Constantine, sa région et celle de Mila. Un grand laboratoire donc, à ciel ouvert à Constantine, qui reste méconnu et laissé à la dégradation. Il y a risque de perte d'un patrimoine inestimable (carrières, surpâturage, coupes illicites, vol des oisillons des rapaces, braconnage).

En conclusion, il y a urgence de mettre en œuvre les propositions suivantes :

- Assainissement des litiges survenus après la création des parcs (concession de carrières d'agrégats, décharges publiques, unités industrielles polluantes, urbanisation non maîtrisée et non souhaitée...).
- Gestion judicieuse des ZET (zones d'extension touristiques) en harmonie avec les objectifs du parc.
- Amélioration des conditions de vie des populations riveraines des parcs en les associant au développement rural par des projets de proximité, des projets de mise en valeur, des chantiers d'utilité publique de plein emploi...
- Développement de l'artisanat en rapport avec la matière locale (produits de la forêt, de l'agriculture, des gisements miniers (argile...)).
- Règlement des parcours pour permettre la végétation des espèces ligneuses et herbacées menacées.
- Renforcement du dispositif de prévention et de lutte contre les incendies, en association avec les comités de riverains.
- Création des petits parcs animaliers pour l'élevage et le repeuplement, cas de la loutre qui n'est citée par aucun parc.
- Renforcement de la recherche en collaboration avec l'université pour la maîtrise du terrain et des sciences.
- Création des musées de la nature et sensibilisation soutenue des écoliers aux zones des parcs.
- Amélioration du contenu scolaire avec les données du pays.
- Mise en place d'un réseau Intranet entre les parcs pour améliorer le circuit de l'information et l'échange de données entre techniciens et chercheurs (gain de temps et d'argent).
- Publication de bulletins techniques et scientifiques (cas de Theniet El Had par son bulletin mensuel, qui est à sa 3e année).
- Échange avec la communauté internationale pour la confrontation d'expériences et l'enrichissement mutuel.
- Éditer l'Atlas du ministère et le mettre sur le marché pour le grand public.
- Émission de télévision sur les parcs algériens et du monde.
- Matérialisation de circuits de randonnées et de découvertes, implantation de gîtes...
- Développement des sports de montagne, de la spéléologie, de la plongée sous-marine,...
- Développement des actions d'éco volontariat au profit des groupes structurés (associations...).

Par Abdelouhab Karaâli

(* Membre adhérent
Association pour l'environnement
El Mebdoua Ibn Ziad (Constantine)

Contribution à la détermination des lichens bio indicateurs de la pollution atmosphérique au niveau du parc national de Theniet el had, Tistoutine et Sidi Boutouchent.

2004-2005. 56p.
M. Ait Hamou et H. Rabahi

Introduction

Les lichens sont des végétaux très sensibles à la pollution de l'air, ne possèdent aucun moyen de défense contre les agressions du milieu, ce qui leur confère une dépendance directe de l'atmosphère et un grand pouvoir d'accumulation exceptionnelle. Ce travail vise à déterminer les principaux lichens considérés comme bio indicateurs de la pollution atmosphérique dans différents forêts de la zone Theniet el had.

Matériels et méthodes

La détermination des principaux lichens dans différentes forêts de la zone de Theniet el had, installés sur les troncs des essences :

- Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) au parc national de Theniet el had ;
- Le Pin d'Alep (*Pinus halpensis*) dans la forêt de Djebel Tistoutine ;
- Le chêne vert (*Quercus ilex*) due la forêt de Sidi Boutouchent (Kef Zebgha).

Détermination des lichens

Une fois les lichens (bio indicateurs de la pollution atmosphérique) prélevés, un ensemble de critères doivent être poursuivis pour leur détermination.

Principaux critères d'identification

-**Le type de thalle** : Caractère qui permet de placer le lichen dans l'un des 07 types morphologiques suivants : lépreux, crustacé, squamuleux, foliacé, fruticuleux, composite ou gélatineux.

- **La couleur du thalle** : Jaune, orange, vert, vert bleu, brun...

-**La forme, la couleur et la détermination de divers organes portés par le thalle** : Organes non reproducteurs (poils, cils, fibrilles,...) ou reproducteurs (soralies, apothécies, isidies ou périthèces.).

-**Les caractères microscopiques de l'appareil reproducteur** : Spores, asques, apothécies, paraphyses.

-Les réactions colorées thallines apportent le plus souvent des informations indispensables à la détermination précise des espèces : les principaux réactifs :

- L'eau de javel ;
- La potasse ;
- L'acide benzoïque.

-Utilisation d'un guide des lichens déjà déterminés.

Résultats et discussion

Au total 101 échantillons de lichens ont été récoltés, et leur identification passe par deux étapes comme suit :

1^{ère} étape :

Après avoir arrosé chaque espèce lichénique avec de l'eau, il a été utilisé la loupe binoculaire pour reconnaître les divers organes portés par le thalle (isidies, apothécies, soralies).

Pour tester l'adhérence d'un lichen à son support il faut essayer de soulever à l'aide d'une lame de couteau un bout de thalle :

Si le moindre du thalle du support est soulevé ; le lichen est considéré comme **crustacé** ;

Si le thalle est plus ou moins appliqué au substrat et facilement détachable, formé de lobes étalés avec une surface inférieure distincte ; le lichen est de type **foliacé** ;

Si le thalle est développé en longueur à partir d'un seul point de fixation ; le lichen est de type **fruticuleux** ;

Si le thalle est constitué de très petits lobes redressés à la marge intermédiaire entre les foliacés et les crustacés ; on considère que le lichen est **squamuleux**.

2^{ème} étape

Sur la base de la couleur et de l'aspect physique du thalle, le lichen est ainsi identifié. Ainsi, pour de plus amples confirmations, l'identification serait assurée par des procédés de réactifs chimiques.

Tableau : Les différentes espèces de lichens inventoriées au niveau de la zone d'étude.

Type de lichens	Espèces de lichens	Caractères morphologiques	Réaction avec les réactifs chimiques
Lichens foliacés	1-Xanthoria polycarpa	Le thalle couvert d'apothécie	K+rouge
	2-Xanthoria parietina	Des apothécies uniquement dans la partie centrale du thalle	K+rouge
	3-Xanthoria condelaria	Pas d'apothécies	K+jaune
	4-Candelaria concolor	Pas d'apothécies	K -
	5-Parmelia la ciniatula	Pas d'apothécies	---
	6-Parmelia acetabulum	Thalle verdissant au contact de l'eau	---
	7-Parmelia subarnifera	Thalle à face supérieure dépourvue de poils	C+rouge
	8-Parmelia conspersa	Isidies en forme d'épingles, apothécies brunes en forme de coupes	C+rouge
	9-Parmelia subrudecta	Présence de pseudocyphelles	C+rouge
	10-Parmelia révolta	Absence de pseudocyphelles	K- C+rouge
	11-Parmelia perlata	Absence de pseudocyphelles	C- K+jaune orangé
Lichens crustacés	12-Lecanora conizaoides	Lichen gris- vert	C+orange, K+jaune
	13-Lepraria incana	Lichen gris vert nuancé de bleuâtre	K-, C-, P-
	14-Lecidella elaeochroma	Thalle souvent limité par une ligne hypothallique noir, spore incolore non cloisonnée	C+rouge
	15-Amandina punetata		C-
	16-Leconora chlorotera (gr)	En disque, les apothécies serrées les unes contre les autres	K-
	17-Lecanora dispersa	Apothécies en groupe dense	K-
	18-Diploicia canescens	Thalle épais, gris clair plus ou moins bleuté	---
Lichen fruticuleux	19-Ramalina farinacea	Thalle non étalé sur le substrat et dépourvu de cils marginaux	P+rouge, K-, C-
	20-Anaptychia ciliaris	Thalle à lobes pubescents	---
	21-Ramalina fastigiata	Absence de soralies, apothécies terminales	K-, C-, P-
	22-Pseudevernia furfuracea	---	---
	23-Evenea prunastri	---	K+jaune
Lichen lépreux	24-Lepraria incana	Thalles gris vert nuancé de bleu	---

Conclusion

L'abondance de lichens foliacés de type *Xanthoria polycarpa* et *Xanthoria parietina* a été particulièrement nette au niveau de la chênaie à chêne vert (*Quercus ilex*) dans la forêt de Sidi Boutouchent les deux premiers lichens accompagnent généralement les lichens fruticuleux de type *Lecidella elaeochroma* et *Amandina punctata*. Les lichens foliacés et les lichens lépreux de type *Lepraria incana* font partie du cortège du cèdre de l'Atlas (*cedrus atlantica*) au niveau du parc national de Theniet el had.

La détermination et la dispersion géographique de ces lichens bio indicateurs de la pollution atmosphérique méritent d'être poursuivies, pour mieux cerner et maîtriser l'association du couple lichen /pollution.